

Arrondissement de Briey

Réunion de collège public

02 Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Il faudrait recentrer l'enseignement dispensé à l'École Primaire sur les apprentissages fondamentaux. Il semble qu'il y ait un empilement de contenus sans liaison avec le collège. Les devoirs à la maison inexistant en primaire créent un fossé avec le collège. Les habitudes d'écrire (recopier sans faute), d'apprendre par cœur ne sont pas ancrées.

Les moyens sont insuffisants en ce qui concerne les langues vivantes (personnels non formés.) La condition à l'apprentissage d'une langue étrangère est la maîtrise avant tout de la langue maternelle.

« Tout le monde parle anglais sauf en France. » Certains pensent que pour apprendre une langue, il faut s'en servir comme outil (cours d'autres matières en langue étrangère) pour que l'élève saisisse la nécessité de l'utiliser. Regrouper les élèves par niveau permettrait un meilleur apprentissage. Est notée la contradiction entre l'incitation à faire voyager les élèves à l'étranger et les contraintes financières en vigueur dans un établissement scolaire ainsi que les consignes des Inspecteurs.

Il est trop demandé à l'École en terme d'éducation. Cela ressort plutôt de la responsabilité des parents ou encore des Educateurs Spécialisés. Rééducation envisagée de certains parents selon les écoles des parents britanniques. Cependant, il est remarqué que plus l'élève est à l'école et plus il est éduqué (internats, école ouverte pendant les vacances.)

L'école prépare des individus adaptables, doués de capacités pour s'intégrer dans le monde du travail. Il faut garder la spécificité française de spécialisation tardive.

Ambiance de la séance : très bonne avec deux parents d'élèves qui ont permis d'alimenter le débat sur la liaison primaire/collège et sur l'Europe (parent venant de Belgique.)

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Au plan local, il est constaté que les classes d'Aide et de Soutien sont absentes en Meurthe-et-Moselle. Les IDD ne répondent pas à la question de la diversité des goûts et des talents. Il n'y a pas eu de vraie réforme, seulement du « bricolage. »

Au plan du système éducatif, il n'y a pas assez de moyens attribués à l'École Primaire pour obtenir les compétences de lecture et d'écriture minimales à l'entrée en 6^e. Les classes-relais sont inopérantes (période courte) et déconnectent l'élève de sa classe (perte des acquis et du suivi.)

Effectifs scolaires – soutien – rythme scolaire- contenu des programmes – activités culturelles – évaluation des acquis -

Réflexion sur la nécessité de définir une base commune des connaissances et des compétences à acquérir à l'issue de chaque palier du système éducatif. Création d'un examen à la fin du cycle primaire pour vérifier les acquisitions élémentaires (lecture-écriture.)

Obtenir de nouveaux moyens : réduire les effectifs des classes de 6^e et de 5^e (classe de moins de 20 élèves.) Organiser des heures de soutien/consolidation à tous les niveaux ; cours effectués par des professeurs de la classe et de la matière (et non les professeurs en complément de service), sur une durée de 2h ou plus par semaine et de préférence les après-midi, avec des groupes de moins de 10 élèves. Transformer au besoin les heures d'IDD pour mettre en place ces heures de soutien. Développer les classes d'Aide et de Soutien.

Mise en place d'options pouvant être choisies à partir de la 4^e/3^e : arts plastiques, éducation musicale, informatique, cuisine, photographie, jeux éducatifs, théâtre...

Organiser un emploi du temps plus équilibré afin d'éviter aux élèves des journées surchargées, en allégeant l'intensité et la densité des cours, en préconisant une meilleure organisation de l'élève chez lui pour la préparation des leçons.

Ambiance de la séance : participation plus importante des adultes que des élèves. Impression désabusée en ce qui concerne les moyens.

10 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Au plan local, constat de la situation économique défavorisée ce qui limite les choix pour les stages en entreprise. La proximité d'un établissement influence le choix de l'orientation. Les filières d'orientation sur le bassin sont trop restreintes. Les parents ne sont pas suffisamment informés sur le sujet de l'orientation, le CIO n'intervient réellement qu'à partir de la 3^e.

Au plan général, l'orientation des élèves est inégalitaire selon le sexe et le niveau social des parents. Les vœux ne sont pas toujours exaucés à cause des échéances d'orientation, les places sont trop limitées pour accéder à certaines formations. Le dossier est trop prédominant, les notes comptent trop par rapport à la motivation. Dévalorisation par la société des voies professionnelles. Orientation négative.

Education au choix – goûts – diversification des formations -

Mesures concrètes : assurer dans chaque bassin, une diversification des formations et une augmentation des places. Développer un partenariat entreprise/école mais en laissant à l'enseignement son autonomie.

Chaque établissement scolaire dispose d'une ou plusieurs personnes chargées d'aider l'élève à construire son projet professionnel, de coordonner et de centraliser les informations venant des professeurs et de la famille, de faire un bilan de compétences prenant en compte plusieurs points (motivation, goûts, profil de l'élève, personnalité.) Baser l'orientation sur des critères pas uniquement scolaires (goûts, compétences...) Rétablir des heures à l'emploi du temps des professeurs pour qu'ils puissent aider à l'éducation à l'orientation.

Ambiance de la séance : fructueuse et sereine, absence remarquée de la Conseillère d'Orientation.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Il est constaté la nécessité d'articuler et de mettre en corrélation les acquis extérieurs et ceux de l'école dans la mesure où les premiers servent les seconds. La diffusion de façon explicite des exigences du collège auprès des familles existe avec le règlement intérieur, les réunions de rentrée, les réunions parents/profs, le carnet de liaison. Que faire de plus ?

Ambiance de la séance : échange entre élèves et enseignants. Absence remarquée des parents d'élèves.

Trois priorités pour l'Ecole

- 1. Donner aux réformes les moyens nécessaires à leur réussite**
- 2. La revalorisation de l'enseignement professionnel**
- 3. L'apprentissage de la lecture**